

LES DROITS DE L'HOMME DANS L'EUROPE EN CRISE

Il est à noter que ces différentes crises dont les origines sont nettement distinctes et qui pour cette raison seront envisagées successivement, s'alimentent mutuellement. Ainsi, la crise économique rend plus difficile la question de l'accueil des migrants dans un contexte de manque de ressources budgétaires et de chômage durable, de même que cette crise migratoire et la crise sécuritaire nourrissent des discours populistes et extrémistes aggravant la crise constitutionnelle. Ce sera donc bien à une lecture d'ensemble de ces différentes crises qu'il faudra procéder. Mais avant de se pencher plus avant sur ces différentes crises et des réponses juridiques qui leur ont été données à travers le recours aux droits de l'homme, une séance introductive entend poser, de manière un peu provocatrice, la question de la place des droits de l'homme dans l'unité européenne en se demandant s'ils ne constituent pas autant un facteur d'unification et d'intégration qu'un facteur de fragmentation et de désintégration, ou – si l'on veut – un « objet de crise » en Europe (Chapitre préliminaire). Ce questionnement préalable offre l'occasion de brosser un bref panorama institutionnel de l'articulation délicate du système européen de protection des droits de l'homme qui servira de toile de fond aux chapitres suivants.